

INTERVENTION PLANIFIEE 473
N/REF : 1/06/2024 51H27 C:000088 I:00405

**SDC 6 Bd St Michel des Sablons
C/O CABINET ADIMUR
15, RUE HENRI LEMARIE
B.P.30125
35401 ST MALO CEDEX**

IMMEUBLE : ST-MICHEL SABLONS
9, BLD ST-MICHEL DES SABLONS
35400 ROTHENEUF

Rennes, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 - MR DURAND = ENTRETIEN 02 99562881 N°6 ARTIMON
PRENDRE CLEF BARRIERE CHEZ SYNDIC
(1 AVIS)

MOTIF : Intervention semestrielle

Donneur d'ordre : M. Y. DUVAL

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

----- INTERVENTION A REALISER EN JUIN ET DECEMBRE -----
INTERVENTION DU 20/06
MIS EEN PLACE D'UN AFFICHAGE

ENTRETIEN DU 01/07
- 1 GAIN DE VIDE-ORDURES DE 6 NIVEAUX

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 01/07/24 a 15H34 M. Y. DUVAL

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
6,00	Entretien	Gainé V.O/Niv.	1	6,72	40,32
TOTAL H.T.					40,32
T.V.A. a 10,00%					4,03
TOTAL T.T.C.En EURO					44,35

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.